Bulletin d'information

NR. 004

URBES INFOS

JUILLET 2021

DANS CE NUMERO

L'EDITO DU MAIRE

LES BUDGETS

PARLONS DÉCHETS

LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE

DES NOUVEAUTÉS DANS LA COMMUNICATION

CAMPING - QUE DE CHANGEMENTS !

LE DOSSIER ÉCOLE OÙ EN EST-ON?

UN NOUVEAU PLAN DE GESTION DU SEE D'URBÈS

EN BREF...

L'EDITO DU MAIRE

Chères Urbésiennes, chers Urbésiens,

Nous voilà quasiment à un an de mandat, une année marquée par une situation sanitaire difficile et des contraintes imposées au quotidien. Aujourd'hui, grâce aux efforts de tous, nous apercevons le bout du tunnel et les perspectives d'une liberté retrouvée. Faisons le pari que la situation soit durable et que nous puissions vivre sans avoir à craindre pour notre santé.

Dans ce numéro je souhaitais mettre l'accent sur les finances et le budget de notre commune. Dans son élaboration, dans ses principes et dans sa lecture, le budget a toujours été un sujet technique relativement complexe à présenter. Dans cet édito, je vais essayer de vous apporter des informations claires, autres que les principales informations contenues dans la communication institutionnelle que vous trouverez plus loin dans ce numéro d'Urbès info.

Durant cette première année, l'équipe municipale a dû s'approprier le fonctionnement de la commune et notamment ses aspects budgétaires. Au cours des premiers mois de l'année 2021, après avoir pris connaissance de la situation et des résultats des exercices précédents, nous avons travaillé sur les prévisions budgétaires 2021 en commission des finances le 15 mars 2021, puis lors des séances du conseil municipal du 25 mars 2021 et du 12 avril 2021.

En préambule, je rappelle que la commune d'Urbès élabore 3 budgets chaque année. Ces trois budgets se veulent distincts et ont chacun leurs recettes propres et particulièrement le budget camping.

- **Le budget principal** alimente ses recettes annuelles par la fiscalité des ménages, des dotations de l'Etat, des produits de services et quelques recettes de gestion courante.
- Le **budget forêt** obtient ses recettes de la vente de bois.
- Le **budget camping** est un budget spécifique dit « commercial » et obtient ses recettes par la location des emplacements de camping.

Dans le premier numéro d'Urbès Info, je vous avais fait part de la baisse progressive des dotations de l'Etat entre 2014 et 2020 pour atteindre une baisse de 70 000 euros par an ; ce qui est considérable à l'échelle des recettes communales. En 2021, l'érosion se poursuit et nous enregistrons une nouvelle baisse de près de 9 000 euros (dotations et compensations). Cela signifie que les recettes de la commune pour 2021, liées aux dotations et compensations de l'Etat, ont baissé de presque 80 000 euros par rapport à 2014, soit environ 20% du budget.

En parallèle du travail effectué par l'équipe municipale, une analyse financière complète réalisée sur les années 2017-2018-2019 et 2020 a été demandée à un organisme bancaire. La restitution de l'analyse a eu lieu le 18 mars 2021.

L'analyse s'est portée sur les trois budgets de manière indépendante ; il en ressort ce que nous pressentions, à savoir :

*-Le **budget principal** est dans une situation extrêmement délicate et ne permet pas de voir l'avenir de manière sereine.*
*-Le **budget forêt** est en déficit lié à l'achat de la forêt de Husseren-Wesserling. Malgré ce déficit l'organisme juge l'investissement opportun et une initiative justifiée à long terme. Espérons que les recettes de ventes de bois soient favorables pour les années à venir.*
*-Le **budget camping** est excédentaire et nous permet d'investir sereinement sur ses fonds propres.*

Je vais donc vous exposer plus en détail les résultats de l'analyse du budget principal en comparant les chiffres des recettes et des dépenses par rapport aux communes équivalentes à la nôtre, communes de même strate.

Recettes budget principal :

Les recettes moyennes par habitant, d'une commune de taille équivalente à la nôtre, sont chiffrées à 800 euros. Urbès se situe plutôt autour de 1 000 euros par habitant et par an. Cela est lié au fait que les taux d'imposition de la fiscalité locale de la commune sont plutôt élevés par rapport à la moyenne de la strate, et que le passé artisanal d'Urbès lui vaut le versement d'attributions de compensation de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin. Depuis la réforme de la taxe professionnelle, c'est la Communauté de Communes qui perçoit la taxe professionnelle unique et qui est tenue de verser à chaque commune membre une attribution de compensation le cas échéant.

Dépenses budget principal :

Les dépenses moyennes annuelles par habitant d'une commune comme la nôtre s'approchent de 700 euros, nous nous situons plutôt autour 1 040 euros par habitant et par an. Les deux chapitres sur lesquels nous dépensons plus que la moyenne des communes de notre taille sont les charges de personnel (hors élus) et les dépenses courantes.

Pour les frais de personnel, nous dépensons annuellement 70 000 euros de plus que la moyenne de notre strate. Cela s'explique d'une part par le fait que nous employons 2 agents techniques, alors que la moyenne pour une commune de notre taille est de 1 agent, et d'autre part par le poste d'agent d'accueil financé par La Poste qui n'est en réalité couvert qu'à 45%, le reste étant à la charge de la commune.

Pour les dépenses courantes, nous dépensons annuellement 90 000 euros de plus que la moyenne de la strate. Les dépenses courantes sont multiples : gaz-électricité-eau, fêtes et cérémonies, entretien de voirie, fleurissement, entretien de matériel...

Sur les exercices des années passées, la commune a dépensé 1,5 fois plus que la moyenne ce qui correspond à environ 160 000 € par an.

On peut comprendre, qu'au vu de ce chiffre, sans rentrée de recette ponctuelle supplémentaire, aucune capacité d'autofinancement puisse ressortir lors de la clôture annuelle du budget et creuser un déficit chaque année.

Malgré la baisse des dotations, les recettes de notre commune sont toujours confortables au regard de la strate de la population comparativement aux budgets d'autres communes de 450 habitants, mais les dépenses n'ont pas été réduites progressivement et sont encore bien trop élevées et c'est sur ce point qu'il va falloir rapidement et efficacement travailler.

Capacité d'endettement et emprunt :

Aujourd'hui, bien que l'endettement par habitant soit relativement faible, bien inférieur à la moyenne de notre strate, aucun organisme bancaire ne nous accorderait un emprunt supplémentaire.
En effet, au vu des résultats d'épargnes annuels (capacité d'autofinancement = différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles), l'épargne annuelle ne saurait couvrir un nouveau capital de dette.

La règle théorique d'emprunt pour une commune est d'avoir un encours maximum d'une fois son budget, soit environ 420 000 euros pour Urbès.

Aujourd'hui l'encours est d'environ 150 000 euros et pourtant, nous ne pouvons emprunter davantage car nous ne pouvons pas rembourser un nouveau capital de dette annuel.
Il s'agit donc bien d'un problème de dépenses trop importantes par rapport aux recettes annuelles et non d'un problème d'endettement.

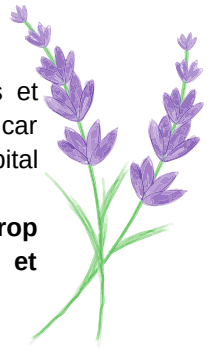

De ce fait, dans la mesure où la commune ne dégage pas d'épargne, celle-ci ne peut entreprendre des travaux d'investissements, voire même ne peut remplacer ses équipements actuels.

Mesures correctives :

La problématique a été identifiée sur l'ensemble des annuités analysées (2014-2020), il ne s'agit donc pas d'une situation récente, et si notre Conseil Municipal n'intègre pas cette problématique, ce serait une sérieuse erreur de gestion des finances de la commune et la situation financière deviendrait très rapidement dramatique.
Ayant constaté la situation et les difficultés en 2020 déjà, une dynamique de mesures à prendre a été amorcée et ces opérations ont porté leurs fruits (révision des contrats d'assurance, contrat de fourniture d'électricité, résiliations d'abonnement, non renouvellement de prestations jugées non nécessaires…)

Une liste de postes à réduire à d'ores et déjà été identifiée sans que cela ne suffise ; consignes ont été données aux agents municipaux et aux adjoints de ne plus engager de nouvelles dépenses et de réduire au maximum les postes de dépenses courantes.

Il est impératif que l'équilibre ne soit pas mis en péril et primordial de réaliser des économies annuelles sur 2021 et les années suivantes.

Comme exposé, le travail se situe principalement au niveau de la baisse des dépenses. La vente d'immeubles et de terrains ne règlerait pas la situation et ne ferait que « masquer » la réalité. C'est pourquoi aujourd'hui, il ne sera pas proposé de vendre le patrimoine. Une location des biens vacants sera privilégiée afin de rentabiliser notre patrimoine conséquent source de multiples dépenses d'entretien.

Ce mandat électoral 2020/2026 ne pourra être mené dans la continuité comme souhaité et annoncé, mais mené dans un cadre de gestion restrictive pour rétablir au plus vite cette situation. Par ailleurs, les prévisions de travaux d'investissement ne pourront être budgétisées et particulièrement les travaux de rénovation énergétique étudiés en début d'année. Les subventions attendues étaient plutôt intéressantes et favorables, mais sans emprunt accordé par les organismes bancaires consultés, le plan de financement global n'a pas pu être tenu et les projets de travaux sur les bâtiments ont dû être réduits voire annulés.

Malgré ces difficultés financières, l'équipe municipale avec ses idées et son enthousiasme continuera à proposer des actions locales en poursuivant sa politique attentive au cadre de vie.
Des opérations peu couteuses pourront être entreprises. L'entretien du patrimoine plus onéreux et plus technique nécessitera beaucoup de réflexions et devra tenir compte de la situation budgétaire et d'un fonctionnement responsable. Le budget 2021 qui a été voté par l'équipe est témoin de cet engagement.

Nous avons pris la décision de communiquer sur ce sujet sensible à l'occasion de la sortie du bulletin Urbès info dédié aux finances pour permettre d'aborder la suite du mandat et les projets d'avenir avec raison et justesse.

En attendant une rentrée citoyenne qui se prépare avec l'organisation de la première journée citoyenne à Urbès au début de l'automne, je vous souhaite de passer un agréable été. Prenez soin de vous et de vos proches ; nous restons à vos côtés.

Stéphane KUNTZ, maire d'Urbès

LE BUDGET PRINCIPAL 2021

FONCTIONNEMENT

Budget prévisionnel principal 2021 Dépenses de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général : eau, chauffage, carburant, fournitures voirie, équipements, fournitures administratives, contrats de services, entretien et réparation bâtiments, véhicules, maintenance, assurances, fêtes et cérémonies, télécommunication, frais de nettoyage des locaux, taxes foncières...	171 475,00 €
Charges de personnel : salaires, cotisations, assurances	**173 580,00 €**
Autres charges de gestion courante : déficit budget forêt (126 850 €), indemnités élus, contributions et cotisations aux syndicats et autres organismes de regroupement (SIS, Brigade verte, CPI du Chauvelin...)	198 805,00 €
Virement à la section d'investissement : réserves pour l'autofinancement prévisionnel des opérations d'investissements	**109 078,00 €**
Charges financières (intérêts d'emprunts) / amortissements / charges imprévues	6 562,00 €
TOTAL **dont 126 850 € affectés au déficit du budget forêt**	**659 500,00 €**

Les besoins de fonctionnement annuels sont estimés à 422 710 €.
La différence entre 659 500 € et 422 710 € correspond aux crédits de réserves destinés à couvrir le déficit de la forêt, alimenter la section d'investissements pour les futurs projets et aux crédits nécessaires aux remboursement de la dette actuelle.

Les recettes réelles de fonctionnement annuelles sont évaluées à 418 830 € et restent inférieures aux besoins estimés.
Les efforts et le travail amorcés pour réduire les charges et dépenses de la commune se poursuivent afin de permettre d'inverser cette tendance et d'augmenter les réserves annuellement dans l'objectif de pouvoir réaliser des investissements et de pouvoir rembourser le cas échéant du nouveau capital d'emprunt.

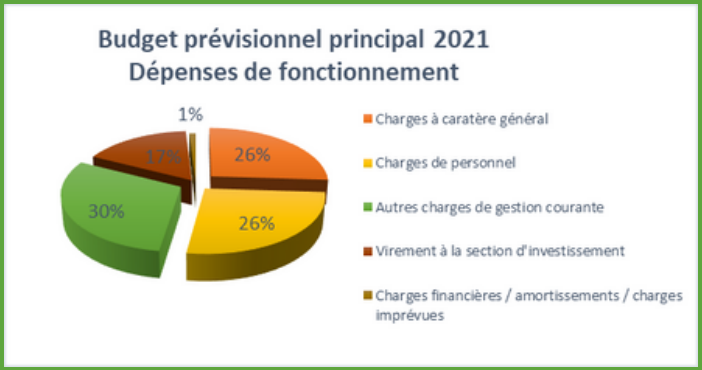

Budget prévisionnel principal 2021 Recettes de fonctionnement	Montant
Produits des services : droits de chasse, concession cimetière, redevances d'occupation du domaine public, reversement des charges de personnel du budget camping sur le budget principal, remboursement des frais de bucherons du budget forêt sur le budget principal	84 853,08 €
Impôts & taxes	**202 545,00 €**
Dotations subventions & participations	110 935,00 €
Autres produits de gestion courante : locations appartements et autres locations	**20 498,00 €**
Résultats des années antérieures reportés (dont 126 850 € besoin pour couvrir le déficit du budget forêt)	240 668,92 €
TOTAL	**659 500,00 €**

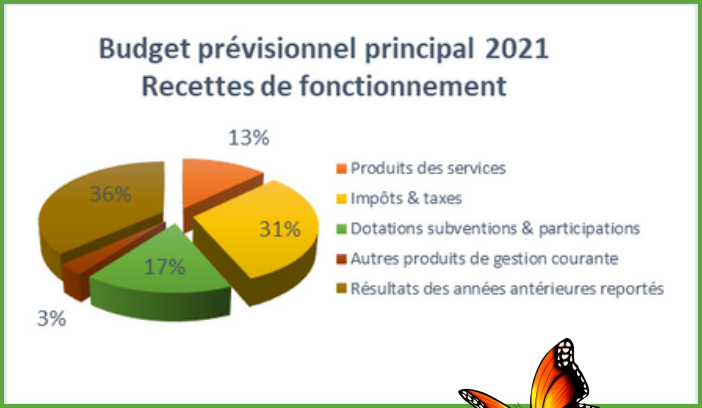

INVESTISSEMENT

Budget prévisionnel principal 2021 Dépenses d'investissement	170 600,00 €
Solde déficitaire des exercices antérieurs	**26 519,81 €**
Remboursements d'emprunts, dépôts et cautionnements	31 510,00 €
Participation aux travaux AEP rue de la Scierie	**40 000,00 €**
Travaux prévisionnels sur les bâtiments	53 750,00 €
Remplacement prévisionnel outillage, ordinateurs et réserve remplacement véhicule	**18 820,19 €**

Budget prévisionnel principal 2021 Recettes d'investissement	170 600,00 €
Virement de la section de fonctionnement	**109 078,00 €**
Produits de cessions	550,00 €
Produits amortissements	**862,00 €**
Dotations fonds divers réserves	39 110,00 €
Subventions d'investissement pour travaux prévisionnels sur les bâtiments	**20 000,00 €**
Dépôts et cautionnement	1 000,00 €

LE BUDGET CAMPING 2021

EXPLOITATION

Budget prévisionnel camping 2021 Dépenses d'exploitation	Montant
Charges à caractère général : eau, chauffage, carburant, fournitures voirie, équipements, fournitures administratives, contrats de services, entretien et réparation bâtiments, véhicules, maintenance, assurances, télécommunication,	50 390,00 €
Charges de personnel : salaires, cotisations, assurances	**35 156,68 €**
Virement à la section d'investissement : réserves issues des recettes du camping pour l'autofinancement prévisionnel des opérations d'investissements	147 853,32 €
TOTAL	**233 400,00 €**

Budget prévisionnel camping 2021 Recettes d'exploitation	Montant
Produits des services : locations et services	96 200,00 €
Autres produits de gestion courante	**6 030,17 €**
Excédent antérieur reporté :	131 169,83 €
TOTAL	**233 400,00 €**

INVESTISSEMENT

Budget camping 2021 dépenses prévisionnelles d'investissement	167 100,00 €
Travaux d'agencement et aménagement de terrain	**5 600,00 €**
Travaux sur les bâtiments : accueil, terrasse, salle	26 000,00 €
Achat d'un mobil home	**11 000,00 €**
Réhabilitation d'un bloc sanitaire - travaux électriques et sanitaires	24 800,00 €
Equipements	**35 700,00 €**
Barrière	4 000,00 €
Fonds de réserve	**60 000,00 €**
Budget camping 2021 recettes prévisionnelles d'investissement	**167 100,00 €**
Solde d'exécution d'investissement reporté	**18 746,68 €**
Virement section de fonctionnement camping (excédents des exercices antérieurs recettes camping)	148 353,32 €

Certains habitants pourraient sans doute penser « on n'arrête pas de nous dire que le budget communal est très serré et qu'il faut économiser sur tous les postes de dépenses alors que les travaux vont bon train au camping ; tout ça pour les campeurs qui ne sont pas des habitants du village ! ». Il a également été entendu que « les agents communaux ont passé un long moment à réaliser une partie des travaux en régie au lieu de s'employer aux actions communales ! »

Voici une brève explication pour comprendre le principe budgétaire de la spécialité du budget annexe camping.
Le budget annexe du camping est classé « Service Public Industriel et Commercial – SPIC » il comptabilise un service local spécialisé pour la « location d'emplacements de camping et services associés ».
Ainsi, la commune a l'obligation de constituer ce budget annexe pour l'ensemble de la gestion de cette activité dissociée de la gestion du budget principal communal. Cette individualisation a pour objectif de dégager le coût réel du service qui doit être financé par les usagers, à savoir les campeurs et non par le contribuable.
L'inconvénient est que toutes les recettes et excédents de ce budget annexe camping ne peuvent pas être basculées vers le budget principal.
Ainsi, les excédents du budget camping n'ont que disposition à être réinvestis sur ce même budget.
Comme toute entreprise, il est indispensable de réaliser des opérations d'investissement pour maintenir l'attractivité et la qualité de service du camping 2** et ainsi engranger des recettes destinées à être réinvesties sur le site au cours des années suivantes.
Nouveauté : suite aux investissements réalisés au niveau de la cuisine et de la terrasse, un loyer pour l'occupation des locaux sera demandé au restaurateur. Ce loyer est destiné à couvrir annuellement l'amortissement des travaux d'équipement spécifiquement réalisés.

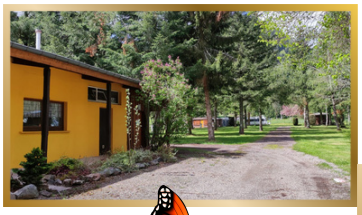

LE BUDGET FORET 2021

Suite à l'achat des parcelles forestières à la commune d'Husseren-Wesserling en 2018 et 2019 sur les fonds propres de la commune, le budget annexe forêt reste déficitaire. Bien qu'individualisé, il est agrégé au budget principal. Jusqu'à retrouver l'équilibre budgétaire grâce aux ventes de bois, le budget principal reste solidaire du budget forêt et pourrait être obligé à terme de compenser ce déficit. C'est pourquoi, un fonds de réserve a été identifié sur le budget principal à hauteur de 126 850 € (dont 108 920 € sur la seule section d'investissement). Il est espéré que les recettes de ventes de bois des prochaines années soient suffisantes pour combler ce report de résultat déficitaire pour ne pas devoir amputer définitivement le budget principal de ce montant.

EXPLOITATION

Budget prévisionnel forêt 2021 Dépenses d'exploitation	**Montant**
Charges à caractère général : travaux débardage, façonnage, part. loyer ONF, honoraires et assistance technique ONF, frais de bûcherons	61 053,00 €
Autres charges de gestion courante : contributions sur ventes de bois	**2 200,22 €**
Virement à la section d'investissement : besoin de couverture du déficit suite à l'achat de la forêt	108 920,00 €
Déficit de fonctionnement antérieur reporté : déficit sur ventes de bois	**21 806,78 €**
TOTAL	**193 980,00 €**

Budget prévisionnel forêt 2021 Recettes d'exploitation	**Montant**
Produits des services : ventes de bois	67 130,00 €
Autres produits de gestion courante : besoins du budget principal	**126 850,00 €**
TOTAL	**193 980,00 €**

INVESTISSEMENT

Budget forêt 2021 Section d'investissement	
Besoin de couvrir 108 920 € de déficit suite à l'achat de la forêt	-108 920 €

LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Vous avez peut-être pu le remarquer, le budget fleurissement du village à lui aussi été revu à la baisse pour freiner les dépenses de fonctionnement. Nous avons ainsi décidé de ne plus fleurir certains endroits qui ne sont pas des lieux de passages fréquents, de réduire le nombre de plantes dans les jardinières, tout en maintenant un fleurissement de qualité comme en témoignent les photos ci-contre.

Nous avons aussi décider de planter des vivaces dans les fontaines contenant de la terre pour ne plus avoir à remplacer ces plantes chaque année, comme c'était le cas auparavant.
De façon générale, des plaquettes de bois on été mises autour des fleurs afin de réduire l'arrosage. Il s'agit là d'un geste écologique et économique !

Nous tenions aussi à remercier chaleureusement tous les habitants qui fleurissent magnifiquement leurs façades, jardins, et entretiennent leurs terrains. Vous contribuez ainsi à faire de notre village un lieu accueillant, valorisé par le végétal et le fleurissement aux cotés des actions de la commune !

PARLONS DÉCHETS...

Nous nous plaignons souvent : « Malgré tous mes efforts, ma facture déchet est trop chère, pire, elle ne cesse d'augmenter ! »
Mais que finance réellement notre **Redevance Ordures Ménagères** (REOM) ?
Et pourquoi augmente-t-elle ?
Ce que nous payons à travers la redevance ordures ménagères ne finance pas que l'achat des fameux EcoSacs bleus. Notre facture paie la collecte et le traitement de **tous les déchets des ménages produits sur notre territoire** : les ordures ménagères, les recyclables (emballages plastiques, acier, alu, papier, verre), les encombrants, les déchets verts des plateformes communales et les collectes de déchets spéciaux (DMS et D3E, huiles, etc.), les animations auprès des scolaires et du grand public.

Répartition des coûts

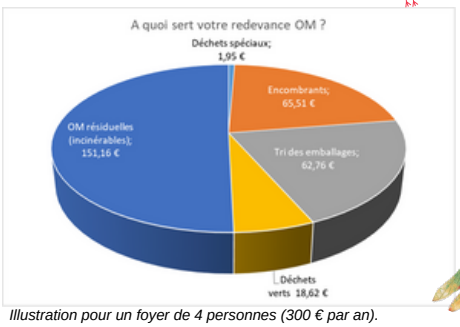

Illustration pour un foyer de 4 personnes (300 € par an).

La moitié de notre facture finance la collecte et le traitement des ordures ménagères ; le reste se réparti comme suit : presqu'un quart pour les encombrants, idem pour les recyclables, 6 % pour les déchets verts et enfin moins d'1% pour les déchets spéciaux.

Recycler c'est très bien, réduire ses déchets c'est encore mieux!

Une taxe plutôt incitative
Les déchets « non valorisables » : **ordures ménagères** (incinérées) et **encombrants** (enfouis), sont soumis à une **Taxe Générale sur les Activités Polluantes** (TGAP). Cette taxe instaurée par l'Etat en 1999 est en **forte augmentation** depuis 2019 et cette augmentation va se poursuivre. Ceci, dans le but d'inciter à la **réduction de ces déchets** non valorisables.
I**l est donc urgent de réduire les tonnages si on ne veut pas voir les coûts s'envoler.**

Que contient un EcoSac ?
Une récente étude sur nos ordures ménagères a montré que près de la moitié du contenu de nos Ecosacs est constituée de **déchets alimentaires**. Si le recyclage de ces biodéchets est déjà en place pour l'habitat collectif et va devenir obligatoire pour tous en 2025, il aura toujours un coût pour nous. **Il faut donc réduire la quantité de déchets alimentaires jetés !** Composter ou adopter 2 poules quand on a un jardin ou cuisiner les restes, c'est beaucoup mieux et plus économique.

Je trie, je trie mais ma facture ne diminue pas !!!
Parce que recycler, n'est pas gratuit ! En effet une tonne de plastique recyclée nous coûte 232 €. Or les tonnages de plastique ne cessent d'augmenter ! Une seule solution, **réduire la quantité d'emballages plastiques achetés !**

Pourquoi je trie alors ?!
Parce que recycler une tonne de plastique coûte quand même **110 € de moins** (30 %) que d'incinérer une tonne d'ordures ménagères...

Si c'est moins cher, je mets toutes mes ordures dans la benne de tri et c'est réglé !
Surtout pas ! A moins de vouloir payer encore plus ! Si des déchets non conformes sont déposés dans les bennes de tri, ils seront écartés et considérés comme, **refus de tri**. Avec un coût exorbitant : pour le plastique la facture est d'environ **978 € par tonne** ! En 2019, nous avons dû payer **plus de 123 000 € pour ces refus de tri** ! Ces coûts sont bien sûr répercutés sur nos factures. Soyons tous citoyens et trions correctement. En cas de doute, renseignons-nous à la ComCom!

Mes encombrants sont-ils durables ?
Info exclusive ! Nos encombrants ne sont **ni triés, ni recyclés, ni revalorisés** (à l'exception du métal). Ils sont tout simplement **broyés et enterrés** dans un centre d'enfouissement-un grand trou- situé à Retzwiller (40 km). Nos archéologues en herbe seront ravis de l'apprendre !
En 2020, nous avons produit 960 tonnes d'encombrants, soit **77 kg par habitant** ! Retzwiller ne pourra bientôt plus accueillir nos déchets faute de place. De plus, c'est la TGAP sur les encombrants qui va augmenter le plus rapidement.
La ComCom travaille sur un centre de tri nouvelle génération qui fera la part belle au réemploi et au recyclage. Mais en attendant son ouverture, **réparer, donner, échanger plutôt que de jeter**, n'est plus un hobby, c'est une nécessité ! Votre commune a peut-être mis en place une **Trocothèque**...renseignez-vous ! Et si vous vous sentez l'âme d'un réparateur, proposez vos services. Ils seront sûrement appréciés. Nous recherchons des bénévoles ! Manifestez-vous auprès de la ComCom.

LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE

Bien qu'il ne compte environ que 450 habitants, notre village peut être fier d'accueillir un bon nombre d'associations, d'amicales, de groupes de personnes qui ont à cœur de proposer aux habitants des pratiques sportives, culturelles aussi diversifiées que nombreuses. Chacun peut y trouver son compte, alors, après cette année difficile que nous venons de vivre, n'hésitez pas à pousser les portes de ces associations qui vous réserveront à coup sûr un accueil chaleureux. Les calendriers prévisionnels sont bien sûr donnés à titre indicatif et peuvent varier selon la situation sanitaire.

Parce que la commune d'Urbès est solidaire de ses associations et que celles-ci n'ont pas forcément de moyens de communication nous relaierons bien volontiers leurs informations par le biais des réseaux sociaux ou sous forme papier.

Amicale des Anciens Combattants d'Urbès et de Storckensohn

François SCHNEIDER, Président

mairie.urbes@wanadoo.fr

François Schneider
03.89.82.60.91

Mairie d'Urbes

JE M'INSCRIS

Tous les anciens combattants peuvent faire partie de l'amicale. Désormais, ce sont les anciens combattants de la Guerre d'Algérie qui constitue l'association .

Présentation

L'association a pour mission de valoriser l'histoire et d'entretenir la mémoire des conflits contemporains afin de promouvoir les valeurs citoyennes françaises. Elle participe aux commémorations des armistices des deux guerres mondiales en déposant une gerbe en souvenir des soldats disparus et des victimes de ces conflits.

Calendrier Prévisionnel

Avril : journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

8 mai : commémoration de l'Armistice de la 2nde Guerre Mondiale

25 septembre : commémoration de la fusillade du Steingraben

11 novembre : commémoration de l' Armistice de la 1ère Guerre Mondiale

Les cérémonies ont lieu au monument aux morts, au carré militaire du cimetière, au tunnel ou au Steingraben

Les cérémonies officielles sont ouvertes à tout public.

Malgré un contexte sanitaire toujours difficile, c'est en présence de la municipalité et de Mr Fleisch Jean, représentant de l'Amicale des Anciens Combattants d'Urbès et de Storckensohn que s'est tenue, ce 8 mai, la cérémonie de commémoration de l'Armistice de le 2ème Guerre Mondiale au monument aux morts. Comité restreint certes, mais vive émotion tout de même lors de le lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, ainsi que des noms des victimes locales. Une gerbe en leur mémoire a été déposée aux pieds de la flamme du souvenir.

Un devoir de mémoire...

Mouvement Zen

Qi gong et Yoga

Cécilia Vogel

mairie.urbes@wanadoo.fr

Mairie d'Urbes

JE M'INSCRIS

Cotisation : 55€ l'année.
Certificat de non contre indication à la pratique du Yoga et Qi Gong.
Avoir un tapis de gym et une tenue souple et adaptée.

Présentation

Section issue de l'association Déridra crée en 2008 .
Déridra est une association qui développe des animations de rue, jeux de rôles, jonglage, théâtre d'improvisations, jeux grandeur nature...
Mouvement Zen propose une activité douce autour des arts énergétiques pour ceux qui souhaitent reprendre une activité physique.
Cette session sportive souhaite favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants .

Calendrier Prévisionnel

Mai : Festival du jeu de rôles à Kaysersberg qui a eu lieu en ligne cette année.

Dans un contexte sanitaire favorable, l'association participe à de nombreuses manifestations de rue .

Les mardis de 18h45 à 19h45 hors vacances scolaires dans la salle Kraft .

Tout public dès 15 ans.

Amicale des donneurs de sang Mollau - Storckensohn-Urbès

Martine FUCHS
Jean Paul MORY
Charlotte WALCH

Amicale des donneurs de sang Mollau-Storckensohn-Urbès

JE M'INSCRIS

Les habitants peuvent participer en tant que donneurs ou bénévoles afin d'aider à l'organisation de la collecte (service, préparation de la collation...).

Présentation

L'amicale pour le don de sang est une association qui fait le lien entre les donneurs de sang bénévoles et l'Établissement Français du Sang (EFS).
Elle assure l'accueil du donneur et la collation après le don. Elle mobilise également les donneurs de sang lors des situations d'urgence.

Calendrier Prévisionnel

Dates des prochaines collectes:

- 19 juillet 2021 à Mollau
- 22 novembre 2021 à Urbès
- Avril 2022 : collecte à Storckensohn

Les collectes ont lieu :
- à l'étang de l'Erlenweiher à Mollau
- à la salle des fêtes de Storckensohn
- à la salle des fêtes d'Urbès

Activité ouverte à tout public de 18 à 70 ans en bonne santé muni d'une pièce d'identité.

Musique Municipale d'Urbès

Eric FUCHS, Président
06.86.31.02.44

hamich.thierry@orange.fr

Thierry Hamich, directeur
06.31.53.38.66

Musique Municipale d'Urbes

http://musiqueurbes.opentalent.fr/

JE M'INSCRIS

La mairie met à disposition les instruments et participe financièrement aux frais de formation avec l'association et les parents.

Présentation

L'association a été créée en 1886 pour promouvoir la pratique musicale au sein du village .
En lien avec l'école de musique, l'EMHT, les musiciens en herbe sont accompagnés dans la formation musicale (éveil musical, solfège et pratique de l'instrument).
Au service de la commune, la musique participe à tous les événements du village : fêtes , cérémonies officielles...

Calendrier Prévisionnel

Outre les événements communaux, la société organise plusieurs manifestations :
Mai : aubade
Juin : fête de la musique
Octobre : loto et fête patronale
Novembre : fête de la Sainte Cécile

Sauf restrictions sanitaires, un concert sera donné le 6 novembre 2021.

Répétitions les vendredis de 20h à 22h à la salle de répétition dans le bâtiment des écoles ou à la salle des fêtes.
Toute l'année à l'exception du mois d'août .

Activité ouverte à tout public à partir de 6 ans

Amicale des pêcheurs d'Urbès

Stéphane KUNTZ,Président

mairie.urbes@wanadoo.fr

Stéphane Kuntz
06.80.63.70.66

Mairie d'Urbes

JE M'INSCRIS

Cotisation annuelle de 20€ .
Carte de pêche pour les extérieurs : 10€ pour 5 truites.

Présentation

L'amicale a été créée afin d'offrir une activité pêche à la population.
Elle permet également de développer des espaces de convivialité , d'échanges et de rencontres en organisant des repas ou autres fêtes.
L'association propose la location de l'étang et de la salle y attenant pour des événements privés ou associatifs.

Calendrier Prévisionnel

Ouvert du 4 juillet à fin octobre.
Horaires :
- de 7h à 19h en été
- de 8h à 18h le reste de l'année

Pêche nocturne le 14 août 2021

Dans un contexte sanitaire favorable, l'amicale organise également des repas (carpes/frites et moules)

Etang du Brunnkopf

Activité ouverte à tout public. Enfant si autorisation parentale .

Conseil de Fabrique

Georges EHRET, Président

mairie.urbes@wanadoo.fr

Georges Ehret
09.66.83.10.19
06.50.99.59.39

JE M'INSCRIS

Le Conseil de Fabrique est à la recherche de nouveaux membres.

Présentation

Le Conseil de Fabrique est composé de membres de la paroisse d'Urbès, du prêtre et du maire ou d'un de ses représentants.
Il est chargé de veiller à l'entretien des édifices culturels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.
Il s'occupe de diffuser le bulletin paroissial, de l'ouverture de l'Église et de la préparation de l'office.

Calendrier Prévisionnel

Mars / avril : quête pour le bulletin paroissial.

Octobre / novembre : quête pour le chauffage de l'église.

Deux ou trois réunions dans l'année, dans les locaux de l'ancienne poste.

Personne catholique majeure domiciliée dans la paroisse, et élue lors du renouvellement des membres .

Amicale du Chauvelin

Arthur ALBRECHT, Président

Philippe MUNSCH, Chef de Corps
06.03.85.60.71

JE M'INSCRIS

A partir de 11 ans , les garçons et les filles peuvent participer à la formation des jeunes sapeurs pompiers qui a lieu tous les samedis matins.

A partir de 16 ans et jusque 55 ans,
l' engagement peut se faire après une visite médicale et plusieurs temps de formations (1er secours, incendie, interventions diverses...).

Présentation

L'association a pour mission de fédérer le corps des pompiers regroupant les villages d'Urbès, Storckensohn, Mollau , Husseren Wesserling et Fellering.

Elle organise des temps de convivialité au sein du groupement des pompiers et peut participer également aux manifestations et cérémonies des communes.

Calendrier Prévisionnel

Jeudi de l'Ascension : participation au marché annuel de Mollau

Octobre - novembre : quête lors de la distribution du calendrier

Quête lors de la journée des sapeurs pompiers

4 rue des Fabriques à Husseren Wesserling

Groupe de pompiers ou d'anciens pompiers

Chorale Harmonie

Thierry HAMICH, président et directeur
Andrée KUBLER, organiste

hamich.thierry@orange.fr

Thierry Hamich
06.31.53.38.66

Mairie d'Urbes

JE M'INSCRIS

La chrorale serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres afin d'étoffer ses rangs.

Présentation

L'association anime les différents offices religieux (messes dominicales, mariages, enterrements...) et participe également aux événements et manifestations de la commune telles que les cérémonies patriotiques.

Calendrier Prévisionnel

Dans un contexte sanitaire favorable :

Octobre : repas choucroute et fête patronale

Novembre : fête de la Sainte Cécile

Dès que les conditions sanitaires le permettront, les répétitions reprendront les mercredis soir de 20h15 à 21h30 à l'église d'Urbès.

Activité ouverte à tout public.

Office Municipal des Sports et de la Culture d'Urbès

Félix MURA, Président

mairie.urbes@wanadoo.fr

Felix Mura
03.89.82.60.91

Mairie d'Urbes

Présentation

L'association a été créée en 1978 pour promouvoir le sport et la culture au sein du village .
Elle regroupe toutes les associations de la commune.
L'office municipal des sports et de la culture a pour but de créer une dynamique partenariale et ainsi mener des actions communes .

Calendrier Prévisionnel

Dans un contexte sanitaire favorable, l'OMSC organise :
- un concours de belote
- un marché aux puces
- participe au bûcher

Les dates ne sont pas encore définies pour 2021.

Réunion à la salle des fêtes

Collectif regroupant les membres des associations du village.

Retraités marcheurs d'Urbès

Jean-Louis Segato

segatojl@gmail.com

Jean-Louis Segato
06.36.41.69.00

Mairie d'Urbes

JE M'INSCRIS

Prendre contact avec un membre du groupe qui propose aux autres membres.

Présentation

Ce groupe de marcheurs, crée en 2005 dans un but de maintien de lien social et de condition physique à la retraite, compte actuellement 37 membres ayant presque tous un lien avec Urbès.
Il participe activement à la vie du village par le biais de travaux ponctuels comme la construction et l'entretien du Paradis Hisel, la peinture du sous-sol de la salle des fêtes, la réfection du mur du cimetière et du momument aux morts, etc...

Calendrier Prévisionnel

En janvier : les marcheurs se retrouvent pour une journée photos, rétrospective de l'année passée et pour élaborer le programme de l'année à venir.

Une marche est organisée une fois par mois (en général le 2ème jeudi du mois)

Activité ouverte aux retraités d'Urbès (ou ayant un lien avec le village) quel que soit le niveau sportif.

Atelier de l'Avent

Claudia Lohss

mairie.urbes@wanadoo.fr

Claudia Lohss
06.30.71.27.85

Mairie d'Urbes

JE M'INSCRIS

Prendre contact avec la mairie d'Urbès ou avec Claudia Lohss en automne.

Présentation

Particulièrement doués dans le bricolage, la peinture, la revalorisation de matériaux,les bénévoles de l'atelier de l'Avent réalisent avant tout les décorations de Noël dans le village. Bien qu'en lien avec la mairie pour les propositions de projets et les besoins en matériaux, ils gèrent les plannings la confection et la mise en place avec les employés communaux.

Les membres se rencontrent une ou plusieurs fois par semaine aux ateliers communaux à la période de l'Avent.

Activité ouverte à tous, si les conditions sanitaires le permettent.

DES NOUVEAUTÉS DANS LA COMMUNICATION

Mes chères lectrices, mes chers lecteurs,

Je profite de ce bulletin d'information n°4, plus volumineux qu'à l'accoutumée en raison de l'article important dédié aux finances, pour m'adresser à vous au travers de cet encart. Une des missions qui m'a été attribuée en tant qu'adjointe au maire est la responsabilité de la communication et des informations. Accompagnée des membres de la commission communication et du personnel communal, je couvre donc la gestion et la transmission d'une grande partie des informations aux habitants d'Urbès. A côté de la traditionnelle distribution dans les boites aux lettres (bulletin d'information, flyer…) nous disposons aussi d'autres moyens de communication : l'application mobile Panneau Pocket, la page Facebook et le site internet de la commune qui a été récemment toiletté et remodelé pour que vous puissiez y trouver un maximum d'informations.
Cela prendra encore un peu de temps pour le mettre totalement à jour, mais nous y travaillons !

En ce début de mandat, j'ai voulu mettre une touche nouvelle et personnelle dans nos parutions. Après l'année difficile que nous venons de passer, j'ai pensé que de la couleur, de la gaieté et de la légèreté seraient les bienvenues tout en restant sérieux et objectifs dans les articles traités.
Ainsi, comme vous avez pu le constater, j'ai proposé de changer le nom du bulletin communal intitulé désormais URBES INFOS et d'adapter chaque numéro aux couleurs et thèmes de saison. J'espère que vous appréciez cette nouvelle infographie !
Concernant les publications Facebook, j'utilise là aussi un logiciel qui me permet de créer des visuels très dynamiques et colorés.

Quant à l'application mobile, il pourrait également y avoir un changement vers une nouvelle forme plus intuitive, plus interactive, avec plus de fonctionnalités, et surtout qui mutualiserait les informations non seulement de la mairie, mais aussi des associations, de l'école et peut-être même de la communauté de communes.
Bref, pas mal de changements c'est vrai ! Non pas que nous n'estimions pas ce qui a été fait auparavant, loin de là ! Mais je crois que chaque nouvelle équipe municipale a besoin d'une signature personnelle qui corresponde à ses visions et je suis heureuse d'avoir pu proposer la mienne et avoir été suivie par l'ensemble de l'équipe !

Je reste bien entendu à votre écoute si vous avez des suggestions et je vous souhaite à travers ce numéro et à travers les suivants, un agréable moment de lecture !

Claudia Lohss, adjointe au maire

CAMPING - QUE DE CHANGEMENTS !

Une histoire de famille !

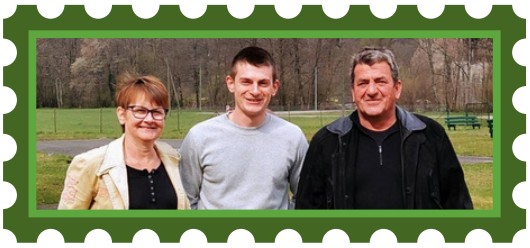

Dans la famille **DREYER** je demande:

- le fils, **Trévor**, le nouveau gérant du camping, chargé de la gestion générale, des réservations, des encaissements, de l'entretien, du maintien aux normes de propreté et d'hygiène du site, du service clientèle, etc... Anciennement paysagiste, nulle doute qu'il continuera à faire de notre beau camping un havre de paix et de sérénité.
- les parents **Astride** et **Vincent**, employés à temps partiel, qui épauleront Trévor pour l'entretien du site et tiendront également le restaurant sur place. Tous deux sont des habitués des sites de locatifs saisonniers.

Dans cette nouvelle page de l'histoire de notre camping municipal, nous leur souhaitons de tout coeur une belle réussite et de belles rencontres, autant au niveau des campeurs que des habitants. Alors surtout n'hésitez pas à aller à leur rencontre, à goûter à leur cuisine ou juste à aller boire un verre ou manger une glace avec vos enfants. Et si l'envie vous en prend vous pouvez même aller y passer de belles vacances dans un cadre verdoyant !

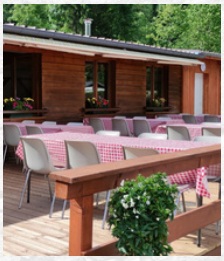

Un grand nombre de travaux ont été réalisés durant la période de fermeture hivernale grâce à une très belle collaboration entre les agents techniques, les conseillers municipaux, des bénévoles (un grand merci à Jean-Paul Mori) et à présent le gérant et ses parents:

- enlèvement de deux vieux mobil-home
- mise en place d'un nouveau réseau technique
- aménagement de l'entrée du côté latéral du camping (terrassement, macadam, barrière)
- élagage des arbres abîmés par la neige
- rénovation complète des sanitaires femmes dans le bloc 2
- rénovation complète du restaurant (cuisine, salle), de sa terrasse et ajout d'un toilette adjacent
- achat et mise en place d'un mobil-home d'occasion pour le gérant
- défrichement et fleurissement du site
- peinture extérieure du chalet d'accueil et du restaurant...

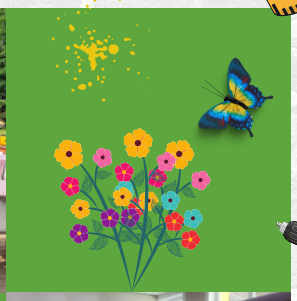
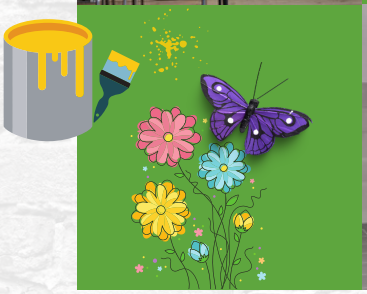

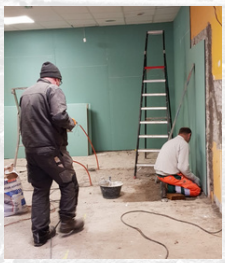

LE DOSSIER "ÉCOLE" - OÙ EN EST-ON?

Alors qu'à ses débuts le RPI comptait pas loin d'une centaine d'élèves, les prévisions pour la rentrée scolaire de 2021 sont tout autre! Il y aura à peine une quarantaine d'élèves pour l'ensemble des 3 villages. Les effectifs n'ont cessé de baisser depuis la création de ce regroupement. Le problème n'est pas seulement chez nous puisque presque tous les villages de la vallée font le même constat. La faute à qui ? Certainement à une baisse de la natalité. Mais peut-être aussi à un manque d'attractivité de la vallée... Bref le constat est là, peut-être amer, mais bien réel. Face à la volonté de l'Education Nationale de fermer les classes comptant trop peu d'élèves, la classe de Storckensohn avait une épée de Damoclès sur la tête et allait être fermée, si ce n'était pas à cette rentrée ça aurait été en 2022. Il a donc fallu trouver une solution viable afin d'assurer le bien-être des enfants et des enseignants alors que la situation démographique de nos villages ne s'améliorera sans doute pas à court terme.

POUR LA PETITE HISTOIRE...

RPI ? SIS?
MAIS QU'EST CE QUE C'EST?

*En 1987, alors que le nombre d'enfants se réduisait comme peau de chagrin dans nos village de fond de vallée, il n'y avait plus assez d'écoliers dans chaque commune pour y maintenir des classes de maternelle à CM2. Après discussion avec les enseignants et l'Education Nationale, les maires de Mollau, Storckensohn et Urbès ont donc proposé de fonder un **Regroupement Pédagogique Intercommunal**, c'est à dire une "école" répartie en 3 classes sur 3 villages. Notre RPI était né! Tous les enfants de maternelle de nos 3 villages étaient scolarisés à Urbès, ceux de CP, CE1 et CE2 à Storckensohn et ceux de CM1 et CM2 à Mollau.*
*Alors qu'avant cela chaque commune finançait sa propre école, il a fallu trouver une entité unique, financée par les 3 communes et qui allait gérer les finances de ce RPI (ATSEM, bus, fournitures, sorties scolaires, etc...). C'est là qu'est apparu le **Syndicat Intercommunal Scolaire** (SIS) qui regroupe des élus des 3 communes.*

Les maires des communes d'Urbès, de Storckensohn et de Mollau ainsi que la Présidente du SIS se sont donc réunis, à plusieurs reprises, avec les acteurs de l'Education Nationale afin d'étudier les différents scénarios envisageables.
Ainsi, après une délibération commune de l'ensemble des trois conseils municipaux, décision a été prise de transférer les trois classes du RPI dans le bâtiment école d'Urbès (puisqu'entre temps la confirmation est arrivée que la 3ème classe ne fermera pas à la rentrée 2021). Ce bâtiment offre un nombre de salles suffisant pour abriter toutes les classes mais aussi la bibliothèque, une salle de motricité, une salle de repos, un bureau pour les enseignantes. Il y a en outre une aire de jeux et une cour entièrement clôturées.

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire, quelques travaux ont été effectués par Xavier, notre agent technique. Il s'agit avant tout de travaux de désencombrement des locaux qui étaient encore en partie utilisés par les services communaux. Un nouveau sol à aussi été posé dans une des classes...
Quant au déménagement du matériel et à l'aménagement des nouvelles salles de classe (tout le matériel des 3 classes actuellement existantes sur les 3 communes à été rapatrié à Urbès), ils ont eu lieu juste avant les vacances d'été, avec l'aide des enseignantes et des agents techniques des 3 villages. Un bel exemple de mutualisation des forces au service de nos enfants!

Par le biais du SIS, les 3 communes continueront de financer le RPI puisque les frais de fonctionnement des classes, les fluides des bâtiments, l'ATSEM, le bus, les sorties scolaires, etc... seront comme à présent répartis au prorata du nombre d'habitants et d'enfants scolarisés de chaque village.

Alors que cette année scolaire touche à sa fin, nous souhaitons avant tout aux enfants de notre village de bonnes vacances !

UN NOUVEAU PLAN DE GESTION POUR LE SEE D'URBÈS

Vue sur le plan d'eau du Sée en été. Photo : Laura Grandadam - CSA

Un site protégé

Le See d'Urbès, site protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) est également un Espace Naturel Sensible (ENS) du département du Haut-Rhin et un site Natura 2000. Cet espace naturel est confié par les propriétaires (département du Haut-Rhin et commune d'Urbès) en gestion au Conservatoire des sites alsaciens, association de protection et de conservation de la nature. Le See est doté d'un comité consultatif de gestion, composé des différents acteurs du site, qui se réunit chaque année pour discuter des opérations réalisées l'année passée et de celles à venir. Le maire d'Urbès préside ce comité.

Un nouveau plan de gestion

Les espaces naturels gérés par le conservatoire des sites alsaciens sont pourvus d'un document de gestion appelé « plan de gestion ». C'est un document qui planifie les actions à réaliser sur le site pour les 10 prochaines années.
La première étape consiste à réaliser un « état des lieux » appelé diagnostic écologique dont l'objectif est de faire état de la situation actuelle au niveau des espèces animales et végétales, des habitats… et du contexte : évolution historique du site et des pratiques humaines (agricoles, forestières...), utilisations actuelles... Pour cela, l'équipe scientifique du conservatoire a effectué de nombreux inventaires naturalistes (amphibiens, libellules, papillons, reptiles…) et des recherches sur le site. Merci à la commune et aux naturalistes bénévoles pour toutes les informations qui ont été transmises à cette occasion.
S'ensuit une évaluation de la gestion réalisée depuis les années 80 jusqu'à aujourd'hui et des anciens plans de gestion (ils sont au nombre de deux et se sont échelonnés de 1997 à 2002 et de 2008 à 2014).
Enfin, les préconisations de gestion pour les 10 prochaines années sont détaillées sur la base du diagnostic et de l'évaluation de la gestion antérieure.

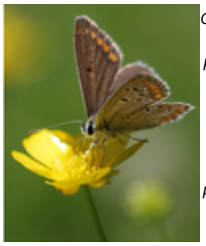

Collier de Corail, espèce de papillon typique des zones humides observé sur le See lors de inventaires du plan de gestion. Photo : Elisa Schorr - CSA

Un espace naturel d'exception

Tous ces efforts pour préserver cet espace naturel s'expliquent par les nombreuses qualités du See : sa faune et sa flore remarquables, la rareté de sa mosaïque complexe et riche d'habitats humides, son passé culturel et ses origines glaciaires… Les raisons sont nombreuses pour protéger cet espace naturel au paysage d'exception et toutes les espèces qu'il abrite.

Vue sur un des habitats remarquable du Sée : la cariçaie sur tremblants. Photo : Laura Grandadam - CSA

Le See et l'eau

Le See d'Urbès est une grande zone humide où l'eau a une place prédominante. C'est cet élément qui détermine l'état de santé du See, de ses habitats et des espèces animales et végétales présentes. Sa quantité autant que sa qualité sont primordiales et, parfois, une variation de l'une ou de l'autre peut avoir des impacts importants sur une espèce ou un habitat. Le contrôle du niveau d'eau est donc primordial pour la sauvegarde du site et les vannes situées juste après le pont sont un élément clé. Afin de mieux le contrôler, le Département du Haut-Rhin a engagé des travaux de réfection des vannes avec une automatisation des seuils.
Si le See a besoin d'eau, nous avons également besoin de lui pour les nombreux services qu'il nous rend. Cette zone humide joue en effet le rôle d'une immense éponge qui absorbe les excédents d'eau lors des crues (fortes pluies, fonte des neiges…) et évite ainsi les inondations en aval. Au contraire, lors des sécheresses, cette éponge va restituer cette même eau et éviter l'assèchement des cours d'eau en aval. Protéger le See, c'est aussi rendre service aux générations futures, d'autant plus dans un contexte de changement climatique.

Le See : une tourbière ?

Les tourbières sont des zones humides très complexes et typiques des espaces montagnards. Ces écosystèmes pauvres en éléments nutritifs (car la décomposition des matières organiques se fait très lentement dans les milieux constamment inondés) ont permis l'apparition d'espèces spécialisées aux capacités parfois surprenantes. La Drosera est ainsi typique des tourbières et a une technique bien particulière pour pallier au manque de nutriments dans le sol :

La plante carnivore des tourbières: la Drosera. Photo : Luc Dietrich - CSA

elle capture et « digère » des insectes grâce à des petits poils recouverts d'une substance gluante piégeant les insectes. Cette espèce, autrefois présente sur le See, a disparu.
Longtemps exploité pour sa tourbe, le See présente aujourd'hui peu de zones tourbeuses fonctionnelles. Les causes de cette diminution ainsi que son évolution sont floues et difficiles à préciser au vu des connaissances actuelles.

Une menace dorée

En été, les prairies du See se couvrent d'un voile d'or sur de grandes surfaces : c'est l'œuvre du Solidage géant (Solidago gigantea), une espèce exotique envahissante importée du Canada et probablement échappée des jardins d'Urbès. Cette espèce colonise les prairies humides, parfois jusqu'à remplacer totalement la végétation locale. Il s'agit d'une menace non négligeable sur la végétation du See qui concurrence, entre autres, la Reine des prés (Filipendula ulmaria) dont les belles fleurs blanches sont appréciées pour leur pollen et des humains pour leurs qualités médicinales.

Alors que la Reine des prés était accompagnée de tout un cortège d'espèces, le Solidage, lui, règne seul et limite le développement des autres plantes. La biodiversité en est donc particulièrement réduite. Les assèchements fréquents du See ces dernières années semblent malheureusement lui avoir profité.

A gauche : fleurs de Reine des prés.
A droite : fleurs de Solidage géant
Photo : Luc Dietrich - CSA

Le comité de gestion du See a décidé de mettre en place un pâturage expérimental pour limiter le développement de cette espèce. Le conservatoire des sites alsaciens œuvre en partenariat avec Stéphane Kuntz, agriculteur et éleveur, pour mettre en place un pâturage par des Galloways (race de vache rustique adaptée aux sols humides du See) qui consomment le Solidage. Après des premières années difficiles, les vaches se sont habituées à consommer cette plante jusqu'alors inconnue et cette méthode semble aujourd'hui porter ses fruits ! Chaque année, le pâturage est adapté à l'évolution de la situation et suivi attentivement par l'équipe du conservatoire.

Un nouveau sentier

Le nouveau sentier pédagogique et de nouveaux panneaux ont été installées en 2019 ! N'hésitez pas à vous rendre sur place pour (re)découvrir tout ce que le See a à vous raconter : ses habitats naturels si précieux, ses espèces parfois rares et souvent remarquables, son histoire géologique et culturelle mouvementée…

Participez !

Envie de protéger les espaces naturels de votre région ? Le Conservatoire des sites alsaciens organise fréquemment des chantiers "nature" participatifs dont l'objectif est de favoriser la biodiversité auxquels vous pouvez participer. Vous trouverez l'intégralité des chantiers nature 2020 sur notre site internet www.conservatoire-sites-alsaciens.eu ou sur notre page Facebook. Restez attentif ! Un chantier nature pourrait voir le jour sur le See d'Urbès ! Vous en serez bien évidemment avertis et nous serons heureux de vous rencontrer pour la protection de site exceptionnel.
Si vous souhaitez vous engager de façon spécifique pour le See d'Urbès, n'hésitez pas à nous contacter. Nous recherchons un deuxième conservateur bénévole pour agir quotidiennement à la préservation du See d'Urbès.
Vous constatez un problème sur le site ? Vous avez une question ? N'hésitez pas à contacter le technicien gestion et protection des espaces naturels référent pour le See d'Urbès : Louis Thiebaut. Vous pouvez également contacter le Conservatoire des sites alsaciens à contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu ou au 03 89 83 34 20.

Louis THIEBAUT
louis.thiebaut@conservatoire-sites-alsaciens.eu

Cet article a été réalisé dans le cadre du Service d'information naturaliste. Le Conservatoire des Sites Alsaciens remercie ses partenaires qui agissent à nos côtés pour la protection du See :

Commune de Fellering :

Commune de Husseren Wesserling :

Commune d'Urbès :

NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 1ER JUILLET

Bureau de poste:

- ouvert au public du lundi au vendredi uniquement les matins de 8h45 à 11h45

A noter que la levée du courrier s'y fera dorénavant à 10h30 (horaire imposé par la direction de La Poste à Thann).

Mairie:

- ouverte au public du lundi au vendredi les matins de 8h45 à 11h45
- ouverte sur RDV les après-midis du lundi au jeudi
- fermée le vendredi après-midi

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Merci!

La quête de la ligue contre le cancer a rapporté cette année 1845€ (1438€ en 2019), une année exceptionnelle! Merci à vous tous pour votre merveilleuse générosité !

COLLECTES DE DÉCHETS

Voici les dates de collecte jusqu'à la fin de l'année 2021:

Encombrants métalliques et non métaliques (devant le domicile):
- 8 septembre et 10 novembre

D3E (déchets éléctriques à Wesserling):
- 11 septembre et 6 novembre

DMS (déchets ménagers spéciaux à Wesserling):
- 16 octobre

Journée Citoyenne

Le principe de cet événement est de mobiliser les habitants d'Urbès dans un élan de civisme autour d'un même projet d'amélioration de notre cadre de vie et de valeurs partagées, de favoriser la communication entre les habitants, toutes générations confondues.
Sauf changement dû aux conditions sanitaires, cette journée citoyenne aura lieu le samedi 18 septembre. Durant l'été nous allons faire la liste des travaux à effectuer et distribuer un flyer d'inscription à cette journée afin d'organiser plusieurs ateliers. Merci d'avance aux bénévoles qui y participeront.

EN BREF...

BALAYAGE DES RUES UN ESPRIT PARTICIPATIF

Toujours dans une démarche d'économies communales, le balayage des rues ne sera plus effectué par une société extérieure mais assurée par le service technique. En complément, et dans un esprit participatif, chaque citoyen peut également contribuer à la propreté des rues aux abords de sa propriété.

NOUS CONTACTER

Adresse: Mairie d'Urbès,
16 Grand Rue 68121 URBES
Tél: 03.89.82.60.91
Courriel: mairie.urbes@wanadoo.fr
Page Facebook: Mairie d'Urbès
Site internet: http://urbes-alsace.fr

FRANCE SERVICES EXEMPLES DE SERVICES PROPOSÉS

France services
Liberté Égalité Fraternité

*Pour vous aider dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à utiliser le nouveau service "France services" à la mairie de Saint-Amarin (**france.services@ville-saint-amarin.fr** ou **03.89.82.62.05**).*

Famille : Prestations sociales, impression attestation sur caf.fr
Santé : Dossier CMU, site améli.fr, application mobile, création compte France Connect
Retraite : Dossier retraite, information
Prestations Secteur Agricole : Dossier situation de vie, modifications diverses, dépôts dossiers retraite, santé, famille
Emploi : Utilisation du site pole-emploi.fr, impression attestation pôle emploi
Finances : Impôt sur le revenu, aide à la déclaration annuelle, création compte France Connect
Justice : Mise en relation avec le conciliateur de justice, recherche des aides sur justice.fr
Système d'Immatriculation des Véhicules : Carte grise: démarches en ligne, changement d'adresse, achat véhicule d'occasion / neuf
Déménagement : Je m'installe à ma nouvelle adresse, suivi du courrier, création compte France Connect

Imprimé par la mairie. Ne pas jeter sur la voie publique.